

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS**
Séance Publique du 09.10.2024 à 20 h 00

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents : SONNEVILLE-COUBE B. GOURDEAU E. GARNIER H. BELLAMY J.P.
FONTAINE G. RAMEIX S. FLEURY T. RICHARD A. BARDET S.

Absents excusés :

LABBE PELTIER S. a donné pouvoir à FLEURY T.

VALLET S. a donné pouvoir à CALVEZ L.

DUTOUR M.P. a donné pouvoir à FONTAINE G.

LIDDELL C. a donné pouvoir à GARNIER H.

MICHOT T. CALVEZ L.

Mme Gourdeau E. est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 03.09.2024.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Ombrières de parking

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, accepte la proposition de Sorégies pour l'installation d'ombrières sur le parking de la salle cantonale et sur le parking du moulin côté rue du Gué Ste Marie.

Affaire n° 2 – Sorégies – Renouvellement de la convention relative à l'éclairage extérieur des espaces loisirs et sportifs

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, accepte les conditions de l'avenant n° 1 proposé pour l'année 2025.

Affaire n° 3 – Sorégies – Convention de mécénat

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, accepte la convention de mécénat pour l'année 2024. Sorégies apportant son soutien matériel pour la pose et la dépose des illuminations de Noël.

Affaire n° 4 – Budget – Décision modificative

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, accepte les mouvements de crédits proposés pour la régularisation des écritures d'amortissement comme proposé.

Affaire n° 5 – CCPL – Transfert de compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » et modification des statuts.

Rapporteur : M. le Maire

Par 12 voix Contre 0 voix Pour et 0 abstention, refuse le transfert de compétence à la CCPL et refuse la modification des statuts.

Affaire n° 6 – SRD Energies Vienne – Redevance d'occupation du domaine public

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, accepte de percevoir la redevance d'occupation du domaine public chaque année.

Affaire n° 7 – Tarifs des salles communales

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, accepte les tarifs proposés comme suit ainsi que les conditions, à compter de ce jour, sauf pour les réservations qui ont donné lieu à règlement :

TARIF DE LOCATION SALLES A LA JOURNEE SAUF WEEK-END (2 jours)				
	Foyer Gigot	Cantonale	Etang	MAISON DU MEUNIER
JOURNÉE HABITANTS DE LA COMMUNE	90 €	225 €	75 €	Mise à disposition Gratuite Uniquement Pour un vin d'honneur Après une sépulture (réservée aux habitants de la commune) Ménage fait
JOURNÉE HABITANTS HORS COMMUNE	150 €	325 €	100 €	
PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION COMMUNE (2jours)	360 €	900 €	300 €	
PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION HORS COMMUNE (2 jours)	600 €	1 300 €	400 €	
ASSOCIATIONS EX CANTON		150 €		
VIN D'HONNEUR / REUNION (1 journée)	90 €	225 €	75 €	
CAUTION SALLE (dégâts matériels)	500 €	1 000 €	500 €	
CAUTION MÉNAGE	300 €	400 €	300 €	
CAUTION SONO	1 000 €			
GRATUITÉ COMMUNE EX CANTON		1 fois/an		

Toutes les réservations seront bloquées sous réserve d'avoir versé des arrhes équivalent à 35% du montant de la location.

Professionnels :

- réservation minimum pour 2 jours
- possibilité de réservation – seulement 1 fois/mois pour chacune des salles

Affaire n° 8 – Bâtiments

Rapporteur : M. le Maire

- Prend connaissance de l'étude d'opportunité pour l'implantation d'une boulangerie restituée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Celle-ci étant favorable, donne son accord pour continuer les investigations pour une installation dans l'ancien presbytère.
- API : prend connaissance de l'avancement des travaux. Installation du bungalow le 19 novembre prochain et ouverture projetée 3 semaines après.
- A l'unanimité, donne son accord de principe pour réserver l'étage de l'ancienne Trésorerie à un médecin sous réserve de signer un engagement.
- Garages de la Gidelle : travaux de démolition prochainement
- Portail cimetière : devis toujours en cours
- Accessibilité des bâtiments communaux : devis en cours pour le marquage des escaliers et des portes vitrées.
- Maison du meunier : le devis de carrelage de l'entreprise Gueret est retenu. Les baies vitrées étant endommagée, elles seront remplacées sur devis.

Affaire n° 9 – Voirie

Rapporteur : J.P. Bellamy

Les travaux du programme voirie 2024 vont débuter le 14 octobre en même temps que les travaux d'aménagement de la traversée de Vaon.

Informations diverses :

Rapporteur : E. Gourdeau

- Etang : le devis proposé pour réguler les nénuphars est accepté.
- Cimetière : le devis pour enherber une partie du cimetière (en essai) est approuvé.
- Bibliothèque : un nouvel ordinateur a été installé. Les bénévoles ont été formés.

Rapporteur : S. Bardet

Il informe que :

- la caravane d'hiver des sports s'installera le 26 février prochain au gymnase.
- Foot : devis pour l'éclairage du petit terrain d'entraînement en cours et étude en cours pour trouver une solution pour sécuriser le vestiaire, alarme ou caméras.
- Athlétisme : les sessions ont repris avec une bonne participation des enfants. Elles auront lieu tous les 15 jours. Inscription en mairie.
- Accès au centre aquatique des enfants du collège : le courrier du maire au président de la CCPL est resté sans réponse.

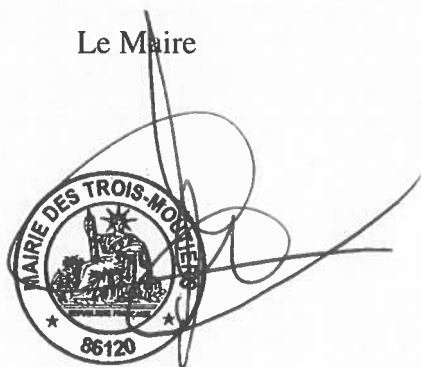
M. le Maire informe qu'un dossier de demande de subvention financé par les amendes de police a été présenté au département pour limiter le financement pour l'acquisition des silhouettes Piéto (sécurisation des passages piétons).

Cérémonie du 11 novembre : Elle aura lieu à 11 h au monument aux morts en présence des autorités et d'un détachement militaire. La population et les enfants sont invités à participer.

Prend connaissance de diverses informations.

Séance levée à 23 H 25

Le Maire



Le Secrétaire

A large, stylized signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the text "Le Secrétaire".

